

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 7 (1874)

Buchbesprechung: Thèses académiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'après quelle norme le copiste ou l'autorité qu'il a suivie ont-ils procédé ? Cette question se rattache à la question générale de l'ordre des livres bibliques, laquelle n'est encore rien moins que définitivement élucidée.

Une autre particularité, c'est que chaque psaume, outre la suscription dont la plupart sont munis dans le texte hébreu, porte encore une suscription particulière, relative, le plus souvent, à sa signification prophétique et spécialement christologique. Ces suscriptions sont à l'encre rouge, et le texte en est souvent très fautif. Par ex. au ps. I : *Psalmus David. De Joseph dicit qui corpus Christi sepelivit*. Ps. II : *Psalmus David, legendus ad evangelium Lucae. Vox patris et apostolorum et Christi ad caput scribendum*. Ps. XII (XIII) : *Vox Christi ad Patrem. De diabulo dicit*. Ps. L (LI) : *Legendus ad lectionem Esaiæ prophetae et lectionem actus apostolorum, ubi Paulus elegitur. Vox Christi pro populo penitentiae et vox Pauli ad penitentiam*. Ps. CL : *Alleluia. Vox Christi post saeculum devictum in regno suo laetantis*.

Dans le Cantique des cantiques, les interlocuteurs sont désignés, également à l'encre rouge. Par ex. au Chap. I, v. 4 : *Vox synagogae*, v. 6 : *Vox ecclesiae*, v. 7 : *Vox Christi*, v. 11 : *Vox ecclesiae*, v. 14 : *Vox Christi*, v. 15 : *Vox ecclesiae*. On trouve aussi des indications comme celles-ci : *Vox Mariae Magdalenae ad ecclesiam* (III, 1) ; *Christus gentes convocat* : « Surge Aquilo, et veni Auster » (IV, 16). *Chr. ad apostolos dicit* : « Comedite amici, et bibite, et inebriamini charissimi » (V, 1, à la fin) ; *Respondit synagoga ad ecclesiam* : « Quae est ista quae ascendit de deserto ? » (VIII, 5.) D'où le copiste a-t-il tiré ces indications ? On l'ignore.

H. V.

Thèses académiques.

D. CRUCHET. — LA POÉSIE DES HÉBREUX AVANT DAVID.

Lausanne, 1872.

L'auteur commence par un examen général des chants religieux et autres fragments poétiques dispersés dans le Pentateuque, dans le livre de Josué et dans celui des Juges, en indiquant le contenu, le plan, et, quand c'est possible, l'âge et l'auteur de chaque poème. Ce travail fait, il formule les lois qui règlent la poésie hébraïque et en apprécie le caractère général. Ce caractère est surtout national et patriotique. La bénédiction de Jacob (Gen. XLIX) et le dernier chant de Moïse (Deut. XXXII) sont considérés comme authentiques.

M. Cruchet termine par l'exposition des idées les plus importantes (celles de Dieu, du péché, du Messie) renfermées dans ces divers poèmes, en se plaçant sur le terrain du christianisme.

H. SECRÉTAN. — LE CHRIST DE SCHLEIERMACHER.

Lausanne, 1873.

Nous avons dans cette dissertation une courte esquisse de la vie et une exposition des points fondamentaux de la dogmatique de Schleiermacher, enfin et surtout, un examen de la pensée dogmatique et historique de l'illustre théologien sur la personne du Christ. Pour M. Secrétan, la christologie de Schleiermacher forme le centre de tout son système dogmatique. — « Le Christ de Schleiermacher n'est point le Christ des synoptiques pris dans leur entier, ni celui du quatrième évangile. On ne saurait néanmoins affirmer, dit M. Secrétan, d'une manière absolue, vu la nature particulière de nos sources, que le Christ de Schleiermacher n'est pas le Christ historique. »

P. MENTHONNEX. — L'INSPIRATION DES SAINTES ECRITURES

D'APRÈS CALVIN. — Lausanne, 1873.

Un premier paragraphe expose la théorie de l'inspiration telle qu'elle est contenue dans le premier livre de l'*Institution chrétienne*; un second est consacré à l'étude de quelques passages des Commentaires du Nouveau Testament; dans le troisième nous avons une application des principes de Calvin à la théorie générale de l'inspiration. Enfin un court appendice compare la théorie de Calvin avec celle de Luther. Suivant l'auteur, on ne peut attribuer à Calvin la théorie de l'inspiration littérale. La seule preuve certaine de l'inspiration de l'Ecriture est, pour Calvin, le témoignage rendu par le Saint-Esprit à l'Ecriture dans le cœur de l'élus.

E. LUGINBUHL. — LA PERSONNE DE CHRIST DANS L'ÉPÎTRE

AUX HÉBREUX. — Lausanne, 1873.

Dans une première partie, M. Luginbuhl montre que l'auteur de l'épître aux Hébreux attribue à Jésus une nature humaine complète: corps, âme, esprit; dans une deuxième, que, pour ce même auteur, le Fils est un être divin d'essence, éternel, médiateur de la création et de la conservation de l'univers. Cette apparente opposition entre deux natures engage M. Luginbuhl à rechercher si et comment l'auteur a concilié ces deux éléments. Il trouve la conciliation dans

l'idée de la sainteté de Jésus. Puis il compare le résultat auquel il est arrivé pour cette épître avec les principaux types de doctrine du Nouveau Testament (Jésus-Christ, Paul, Jean). Enfin, dans un appendice, il dit quelques mots des rapports de l'auteur de l'épître avec Philon.

Faits divers.

SOCIÉTÉ DE LA HAYE POUR LA DÉFENSE DE LA RELIGION CHRÉTIENNE. PROGRAMME DE L'ANNÉE 1873.

Les directeurs, dans la session du 15 septembre et jours suivants, ont prononcé sur *quatre* mémoires allemands servant de réponse à la question posée en 1871 :

Considérant les commotions qui ont éclaté dans divers pays parmi les classes ouvrières, les idées communistes et socialistes qu'on leur recommande dans des écrits nombreux et le danger qui en résulte pour l'état social, la Société demande :

Quel est le caractère qu'il convient d'assigner aux mouvements sociaux de notre époque considérés en rapport avec des phénomènes analogues du passé ? Comment faut-il les juger au point de vue chrétien ? Et quelle est à cet égard la vocation de l'église chrétienne ?

Le premier mémoire, muni de l'épigraphe : *Prüfet aber alles, das Gute behaltet* (1 Thes. V, 21); respire un esprit élevé, un vif intérêt pour le sort des classes ouvrières, de l'équité dans l'appréciation de leurs griefs et une grande sympathie pour le christianisme. Mais il n'a pu être question de lui accorder le prix. L'histoire des mouvements d'autrefois et le tableau de ceux qui se produisent de nos jours laisse beaucoup à désirer; elle n'est ni exacte ni complète. L'identification de la question sociale avec le paupérisme paraît inadmissible. La critique du mouvement et l'indication de la tâche de l'église renferment plusieurs observations importantes, mais semblent en général trop vagues et en conséquence peu satisfaisantes. Tout en appréciant les bonnes intentions de l'auteur, les directeurs n'ont pas pu le couronner.

Le second mémoire (épigraphe : *Die sociale Krankheit heilt kein System u. s. w.*) se distingue par un vaste coup d'œil sur le sujet et un trésor de détails historiques. Mais de l'aveu de l'auteur lui-même, le temps lui a manqué pour trier et refondre ses matériaux. Il en est résulté que la partie historique contient beaucoup de choses étrangères à la question et sans aucun rapport avec les mouvements actuels.